
Signature d'une convention de partenariat entre le Syane et l'Éducation Nationale

Ce jeudi 12 mai 2022, Monsieur Joël Baud-Grasset, Président du Syane et Madame Marie-Christine Bébin-Méhaut, Secrétaire Générale de l'Éducation Nationale ont signé une convention de partenariat portant sur l'accompagnement au numérique des écoles de Haute-Savoie.

Ce partenariat a pour but de garantir la meilleure adéquation des équipements et services fournis par le Syane avec les besoins des équipes enseignantes et administratives de l'Éducation Nationale.

À propos du Syane

Le Syane est l'établissement public des énergies et du numérique de Haute-Savoie. Il apporte son expertise, initie des projets innovants et accompagne les collectivités du territoire de la conception à la réalisation au suivi de leurs actions.

Depuis 1950, il travaille pour répondre aux besoins actuels et futurs des usagers du territoire. Aujourd'hui, son action est répartie en 7 compétences : réseaux électricité, gaz, chaleur, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique et aménagements numériques.

En outre dans le cadre de domaines d'action complémentaire, le Syndicat accompagne aussi ses membres dans les actions de mutualisées.

C'est un partenaire sur la transition et l'innovation pour relever les défis du XXIème siècle.



Accompagnement aux usages du numérique

S'agissant du numérique, au-delà du travail du syndicat en matière de déploiement de la fibre optique sur le département ou d'amélioration de la couverture mobile, le Syane développe une activité d'accompagnement aux usages du numérique sur les deux axes suivants :

- Mutualisation de services numériques pour les communes et EPCI : achat mutualisé de matériel et de services, conseil numérique, accompagnement à la sécurité des données, backup et archivage mutualisé, sécurité informatique, numérique scolaire, référentiel cartographique très grande échelle.
- Accompagnement des adhérents du Syane à l'innovation numérique : réflexions en amont, définition de cas d'usages, recherche de financements, lancement et prise en charge d'études et d'expérimentations permettant d'acquérir les compétences et d'identifier les socles communs techniques : stockage/data center, réseaux de collecte de capteurs, plateforme de données urbaines.

C'est dans ce cadre d'action, et au regard des conclusions du Schéma Directeur Territorial des Usages et Services (SDUS) élaboré en 2018 que le Syane a pris la décision de proposer à ses adhérents une action d'accompagnement spécifique en matière de numérique scolaire et communal.

Description du service d'accompagnement au numérique scolaire du Syane

Le Syane développe un service d'accompagnement à la mutualisation numérique communale et scolaire visant à aider les communes et EPCI dans leurs besoins en matière de numérique, incluant les spécificités du besoin du numérique scolaire.

Ce service est basé sur l'association de deux dispositifs complémentaires :

- Un dispositif d'achat mutualisé, géré par le Syane, permettant aux communes de se fournir, à des tarifs avantageux, en équipements numériques et services, dont certains sont spécifiquement adaptés aux besoins scolaires
- Un service de conseil numérique, réalisé par des agents du Syane, et qui consiste à :
 - Accompagner les communes en matière de gestion, achat, renouvellement, évolution, maintenance et prise en main pour leurs équipements et services numériques, dont ceux spécifiques aux écoles





- Faire bénéficier du savoir-faire du Syane en termes de gestion de projet, de mutualisation, de services numériques et de télécoms
- Accompagner les communes dans l'usage du dispositif d'achat mutualisé
- Accompagner les communes sur les aspects de raccordement télécom et de sécurité informatique
- Rechercher les financements complémentaires (subventions, appels à projets, etc.)

Le dispositif vise aussi à :

- Une facilitation et homogénéisation de la relation entre les communes/EPCI et leurs grands interlocuteurs en la matière, notamment l'Éducation Nationale
- Une amélioration de la fiabilité des solutions mises en place en limitant leur dispersion grâce à la mutualisation des achats d'équipements, et en renforçant et homogénéisant les services de maintenance

La convention de coopération entre l'Éducation Nationale et le Syane

L'Académie de Grenoble au travers de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) de Haute-Savoie exerce son autorité sur l'administration des services départementaux de l'Éducation nationale. La DSDEN de Haute-Savoie constitue l'échelon départemental de mise en cohérence des politiques publiques éducatives notamment dans le domaine du service public numérique éducatif. Elle apporte ses compétences quant à la mise en application des directives et des recommandations du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports en matière d'école numérique, depuis les contenus et services jusqu'au matériel mis en œuvre dans chacune des circonscriptions.

Les échanges avec l'Éducation Nationale et le Syane en matière de numérique scolaire ont débuté lors de l'élaboration du Schéma Directeur des Usages et des Services numériques de la Haute-Savoie (SDUS), et il a alors été souhaité un partenariat entre les deux entités visant à garantir la meilleure adéquation des équipements et services fournis par le Syane avec les besoins des équipes enseignantes et administratives de l'Éducation Nationale.





Afin de maximiser les bénéfices du service du Syane pour les communes, enseignants et élèves, il est indispensable d'établir une coopération entre les prescripteurs de la pédagogie (l'éducation nationale), et les prescripteurs des outils et équipements qui doivent supporter cette pédagogie (Syane, collectivités).

Cette coopération s'appuie sur la définition, l'accompagnement et le suivi de l'offre d'équipements et de services pour aider les communes à mener leurs programmes numériques éducatifs.

Elle prévoit notamment :

- Un travail commun d'identification et de définition des matériels et services les plus adaptés, répondant aux besoins numériques éducatifs
- Un échange continu sur l'évolution des bonnes pratiques et des référentiels, sur les problématiques de fond ou ponctuelles, sur les actions de formation ou d'information
- L'accompagnement et le développement de dynamiques en matière de numérique scolaire
 - Coordination des actions de veille
 - Participation conjointe à des événements (salons, conférences ...)
 - Anticipation et évaluation des technologies en devenir dans le domaine du numérique scolaire
 - Partager les expériences de terrain et la compréhension des besoins afin d'améliorer les offres proposées aux communes
- L'identification des problèmes de débits et la recherche de solutions,
- La gestion de situations exceptionnelles (pannes, enseignement à distance ...)

Cette nouvelle coopération entre le Syane et l'Éducation Nationale permettra d'améliorer la qualité du service public dans le domaine de l'enseignement. Cette convention signe l'une des premières pierres importantes dans la démarche du Syane concernant le développement des usages et services du numérique.

